

Quotidien Ouest-France du 24 août 2023

Édition France du 24 août 2023

Edition Bretagne du 24 août 2023

ouest-france.fr du 24 août 2023

398 mots

# Son école brûle, la ville perd son assurance

La ville normande de Petit-Quevilly a été touchée par les violences urbaines fin juin. Son assureur a décidé de la radier. 10 % des communes disent devoir s'autoassurer.

Au Petit-Quevilly, ville de 22 000 habitants qui jouxte Rouen (Seine-Maritime), la maire socialiste, Charlotte Goujon ne décolère pas. Alors qu'une école de la commune a été incendiée lors des émeutes urbaines du 30 juin, elle a reçu, le 9 août, une lettre datée du 7 août de son assurance Helvetia, lui indiquant qu'après remboursement des dégâts, la commune serait radiée de l'assurance dans un mois.

Pour 36 000 €

« **Nous sommes radiés, car l'assurance a dû déboursier 36 000 €, alors que nous payons une prime annuelle de 111 000 €** », se désole Charlotte Goujon.

Concrètement, la commune a fait face à plusieurs dépenses : l'école, déjà ancienne, a été en partie détruite par l'incendie. Parallèlement, « **une autre école avait été agrandie à proximité, où les élèves feront leur rentrée** ». Mais, « **en accord avec l'Éducation nationale, nous avons demandé à l'expert de chiffrer seulement la mise en sécurité de l'école endommagée et la récupération de matériels pédagogiques**, précise la maire : **soit un coût de 136 000 €. Avec une franchise de 100 000 €, il ne restait plus que 36 000 € à payer pour l'assureur. D'où notre incompréhension.** »

De son côté, l'assureur, sous la pression, évoque un malentendu, affirmant qu'il pensait qu'il s'agissait d'une rénovation complète. « **Ça ne nous convainc pas et ce sera un vrai sujet de notre rentrée** », poursuit la maire, qui a interpellé la ministre déléguée aux collectivités territoriale, Dominique Faure, et l'Association des maires de France (AMF) « **sur les difficultés des communes à trouver un assureur** ».

« **C'est un vrai problème**, confirme-t-on à l'AMF. **Et les émeutes sont venues aggraver une situation déjà connue depuis des années, avec l'augmentation des catastrophes naturelles. En mai, nous avons lancé une consultation sur la question des assurances**

**auprès des communes. Et sur 4 000 retours, 10 % signalent qu'elles ont dû s'autoassurer. C'est beaucoup.** » La consultation va être relancée car « **avec les émeutes, la situation a dû s'aggraver** ». L'AMF indique notamment que la ville de Cannes vient elle aussi de subir une résiliation de son assurance.

Sollicité par nos soins, le ministère délégué aux Collectivités territoriales indiquait, mardi soir, que « Dominique Faure est extrêmement attentive à la situation et entend convoquer une réunion des assureurs à la rentrée », en lien avec le ministère des Finances.

Nicolas DENOYELLE.

